



24 février 2020

Coronavirus (COVID-19)

Les autorités sanitaires cantonales se tiennent prêtes

Bien qu'aucun cas de coronavirus n'ait été détecté à ce stade en Suisse, les autorités sanitaires cantonales se tiennent prêtes face à cette éventualité. Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture suit attentivement l'évolution de la situation. Les médecins et les centres hospitaliers sont informés des mesures à prendre.

Aucun cas de coronavirus (COVID-19) n'a été détecté à ce jour dans le canton du Valais, ni en Suisse. Les autorités sanitaires cantonales se tiennent cependant prêtes, en cas d'apparition ou de propagation du virus.

Le Département de la santé, des affaires sociales et de la culture et les autorités sanitaires du canton du Valais se sont préparées à la survenue de cas suspects dans notre canton et sont en contact étroit avec l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) qui suit la situation actuelle, notamment en Italie du nord. Dès le mois de janvier, tous les médecins et centres hospitaliers du canton ont été informés par le médecin cantonal de la situation et des mesures à prendre en présence d'un cas suspect. Ces consignes sont mises à jour régulièrement, en fonction de l'évolution des critères de suspicion et des directives de l'OFSP.

En cas d'aggravation de la situation, les autorités sanitaires adapteront le dispositif actuel en collaboration avec les hôpitaux, l'Organisation cantonale valaisanne des secours et l'OFSP. Le service des maladies infectieuses de l'Institut central des hôpitaux à Sion développe actuellement la technique de laboratoire pour le diagnostic de COVID-19 afin d'augmenter les possibilités de dépistage. Le test devrait être disponible en Valais d'ici une semaine.

Une page d'information est en ligne sur le site Internet du Service de la santé publique à l'adresse www.vs.ch/covid-19. Elle regroupe toutes les informations pertinentes, actualisées au fur et à mesure pour les professionnels de la santé et pour la population.

L'Office fédéral de la santé publique a également mis en place une hotline pour la population (058 463 00 00) et pour les voyageurs (058 464 44 88). Les voyageurs à destination de l'Italie, comme pour toutes les autres régions touchées, sont priés de s'informer sur la situation auprès des autorités locales ou par le biais de la ligne téléphonique.

Rappel des consignes générales pour éviter la propagation des virus

- Se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon ou avec un désinfectant pour les mains
- Tousser et éternuer dans un mouchoir ou, à défaut, dans le creux du coude
- Eviter tout contact non nécessaire avec des personnes souffrant d'affections respiratoires ou de toux
- En cas de symptômes respiratoires (par exemple : essoufflement inhabituel, maux de gorge, toux et fièvre), rester chez soi et contacter si nécessaire par téléphone un médecin ou un établissement médical.

Personnes de contact

Esther Waeber-Kalbermatten, cheffe du Département de la santé, des affaires sociales et de la culture, 079 248 07 80

Dr Christian Ambord, médecin cantonal, 027 606 49 05

Prof. Nicolas Troillet, médecin cantonal remplaçant et médecin-chef de l'Unité cantonale des maladies transmissibles, 027 603 47 90